

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

GF TRONICS SPRL, Chaussée d'alseberg, 1420 Braine l'Alleud

OFFRES

Nos offres ont une validité de **30 jours** à dater de la date d'envoi.

COMMANDES

Le fait de passer une commande implique l'acceptation formelle des présentes conditions générales qui l'emportent sur celles de l'acheteur mêmes si elles sont en contradictions avec ses propres conditions d'achat. Le changement de situation d'un de nos clients nous autorise à annuler les marchés en cours ou à exiger des garanties. Toute commande doit nous être confirmée par écrit. L'absence de confirmation écrite d'une commande de la part du client implique son accord tacite avec les conditions mentionnées dans l'offre.

PRIX

La liste de prix en vigueur éditée par GF TRONICS prévaut sur les précédentes. Tous les prix remis sont des prix unitaires hors TVA, départ nos magasins, les frais de transport sont à charge de l'acheteur. Des changements de prix peuvent survenir suite à des circonstances économiques. Dans ce cas, le client est tenu au courant et peut éventuellement annuler la commande par retour de courrier. Nos prix sont communiqués à titre indicatif et n'engagent notre société qu'après confirmation écrite.

LIVRAISONS

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre purement indicatif, un retard de livraison n'engage en aucun cas notre responsabilité et ne peut donner lieu à aucun dommage et intérêt quelconque. Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire.

PAIEMENT

Sauf stipulation contraire mentionnées spécifiquement sur la facture, nos factures sont payables contre remboursement. Toute facture impayée portera de plein droit et sans mise en demeure un intérêt de 1.5% par mois et sera en outre majorée d'une indemnité forfaitaire de 15% avec un minimum de 50.00 € par facture. Le défaut de paiement d'une facture à son échéance rend immédiatement exigibles toutes les autres factures même non échues.

GARANTIE

La société garantit le matériel contre les vices de matière et de construction pendant un délai de 24 mois à dater de la livraison. La société ne garantit pas l'installation. La garantie se limite à la réparation ou au remplacement gratuit de toute pièce défectueuse pour autant que la société en ait été informée immédiatement et qu'il n'y ait pas eu d'intervention de tiers. Pour chaque déplacement de GFT RONICS, il sera porté en compte le coût des frais administratifs et de déplacement. La garantie devient caduque en cas de non-respect des prescriptions d'emploi et d'entretien, intervention de tiers, usage anormal, mauvaise utilisation, et en général toute cause extérieure au matériel vendu. Aucune intervention technique extérieure effectuée par le personnel technique de GFT RONICS n'est couverte par la garantie conventionnelle. L'assistance technique externe est effectuée au tarif horaire en vigueur, suivant les conditions d'intervention de GF TRONICS.

RÉPARATIONS EFFECTUÉES PAR GFTRONICS

La remise du document de réparation au client implique son accord tacite avec les conditions générales, même en l'absence de signature du client. Le devis s'élève à 20€ HTVA payable à l'avance, toutes réparation de moins de 100€ HTVA seront automatiquement exécutées, les appareils non enlevés après 6 mois feront partie de la propriété des GFTRONICS. Toutes nos réparations sont garanties 3 mois, pièces et main d'œuvre, pour la même panne. Tous les appareils voyagent aux risques et périls du destinataire, GF TRONICS ne sera jamais tenu responsable pour tous dommages.

RÉCLAMATIONS

Toute réclamation pour être valable doit parvenir dans les 48 heures de la livraison. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera plus admise et la facture sera considérée comme acceptée sans réserve. Les retours de marchandises doivent être faits franco de port et d'emballage. Les reprises ne peuvent être faites qu'après notre accord, pour des marchandises à l'état neuf et en emballage d'origine. L'acheteur est tenu d'émettre les réserves nécessaires lors de la réception des colis en inscrivant systématiquement sur le bon de réception « sous réserve de contrôle ultérieur ». De même, il est tenu de signaler tout endommagement de colis sur le bon de livraison du transporteur et par fax / email à la société GF TRONICS. Les clients ne peuvent exiger aucune indemnisation pour dommages indirects, manque de bénéfices, pertes de production et en tout cas ils ne peuvent réclamer des dommages intérêts pour des sommes supérieures à la valeur des composants ou des produits fournis.

LITIGES

Les conventions entre partie sont régies par le droit belge. Tout litige quelconque est la compétence exclusive des tribunaux de Bruxelles.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Le transfert de propriété ne se fait que lors de l'acquittement total de la facture, même si le transfert des risques a eu lieu précédemment. Les frais de transport et autres nécessaires à la récupération du matériel ainsi que les frais de justice et d'avocat seront à la charge du client.